

Carnet des paysages du Puy-de-Dôme n°1

# Les paysages du Puy-de-Dôme



# Éditorial

*Un aménagement réussi est celui qui devient une évidence dans la manière dont les habitants vont le vivre au quotidien : fluidité des différentes formes de circulations, matériaux employés et végétalisation adaptés aux spécificités locales, lieux de vie dans lesquels on a envie de se retrouver, de s'asseoir, discuter et jouer (îlots de fraîcheur, lieux sûres...), entretien facilité, respect de l'environnement...*

*Pour cela, il semble primordial d'appréhender les caractéristiques particulières du paysage dans lequel est situé le village/le bourg/la ville qui sera le théâtre de l'aménagement, et d'avoir une démarche globale prenant en considération les éléments techniques et environnementaux et surtout les modes de vie des habitants.*

*Ces carnets ont été réalisés pour vous aider à appréhender par l'entrée paysagère, naturelle et humaine, le territoire dans lequel vous vivez afin de concevoir des aménagements intégrés à vos spécificités territoriales en adaptant les cahiers des charges, et ainsi contribuer à l'amélioration du cadre de vie des Puydômois.*

## **Lionel CHAUVIN**

Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (63)

*L'amélioration du cadre de vie est le leitmotiv du CAUE du Puy-de-Dôme au travers des accompagnements qu'il mène chaque jour en faveur du territoire. La valorisation du patrimoine architectural et paysager, la place du végétal et la préservation des ressources en eau, sont autant de composants qui animent nos missions et qui restent essentiels à la réussite des projets sur notre territoire. Travailler à l'élaboration d'un outil de sensibilisation autour du paysage est à la fois une reconnaissance de nos missions, un témoin du partenariat solide avec les acteurs locaux et un confortement de nos valeurs autour des thématiques que nous portons.*

## **Fabien BESSEYRE**

Président du CAUE du Puy-de-Dôme (63)

# Sommaire

## **Introduction 5**

Les carnets des paysages

Rappel des objectifs de la publication

## **Comprendre un paysage 6**

Le paysage, une notion aux approches multiples

Et un outil pour parler d'aménagement

## **Aménager avec le paysage 8**

Comment prendre en compte le paysage dans les projets d'aménagement ?

Réfléchir à toutes les échelles

Croiser les thématiques

Construire un programme d'aménagement

Réunir les bonnes personnes au bon moment

## **Les paysages du Puy-de-Dôme 12**

Neufs familles de paysage 14

1. Les hautes terres 16

2. Les montagnes boisées 20

3. Les coteaux et pays coupés 24

4. Les campagnes d'altitude 28

5. Le bocage 32

6. Les limagnes 36

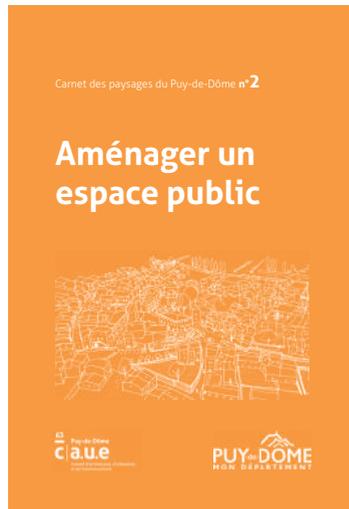
7. Les bassins 40

8. Les vals et grandes rivières de plaine 44

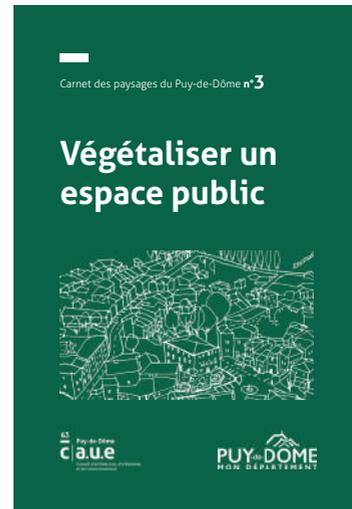
9. Les vallées, gorges et défilés 48

# Introduction

Ce carnet généraliste est complété de livrets thématiques. Les volumes de la série « carnets des paysages du Puy-de-Dôme » publiés prochainement sont :



Carnet n°2  
Aménager un espace public



Carnet n°3  
Végétaliser un espace public

## Les carnets des paysages

Les carnets des paysages sont constitués de plusieurs volumes :

- Une synthèse des grandes familles des paysages du département (n°1) ;
- Des recommandations par thématiques. À venir les publications suivantes : Aménager un espace public (n°2), Végétaliser un espace public (n°3).

Ce premier volume organisé en trois parties propose des clés de lecture pour comprendre un paysage (partie 1), puis des éléments de méthode destinés aux élus et techniciens principalement pour intégrer la question du paysage dans leurs projets d'aménagement (partie 2) et enfin une synthèse illustrée des neuf types ou « familles » de paysages rencontrés dans le département (partie 3).

## Rappel des objectifs de la publication

- Sensibiliser les élus et les techniciens des services des collectivités et du Conseil départemental aux grandes notions paysagères dans le cadre de projets d'aménagement principalement ;
- Proposer un guide de recommandations méthodologiques à l'attention des maîtres d'ouvrages publics ou privés afin de mieux prendre en compte la notion de grands paysages dans les projets d'aménagement ou d'équipement.

# Comprendre le paysage

## Le paysage, une notion aux approches multiples

Souvent limité et associé à la végétation dans l'aménagement des espaces publics ou plus largement aux espaces extérieurs, le paysage est une notion plus riche et complexe que la façon dont on peut parfois le définir. La Convention européenne du paysage, ratifiée par la France en 2006, définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Il se définit par la relation de plusieurs éléments en interaction plus ou moins forte entre eux :

### Les composantes physiques

1. Le sous-sol & la géologie (socle granitique, volcanique, calcaire, sableux, etc).
2. Le relief & l'eau (montagne, colline, plateau, vallée, plaine, falaise, fleuve, rivière, ruisseau, lac, étang, mare, etc).

### L'organisation des humains et des autres êtres vivants

3. La végétation, les systèmes agricoles et l'organisation des différents milieux (forêts, haies, prairies, champs, marais, jardins, arbres, parcelles, etc).
4. L'habitat et les infrastructures (la morphologie des bourgs et des agglomérations, les formes d'habitats, les tracés des routes et des chemins, les édifices et le petit patrimoine, etc).

### L'identité

5. Les représentations culturelles actuelles et historiques de ceux qui habitent, traversent, entretiennent, décident et projettent dans cette partie du territoire.

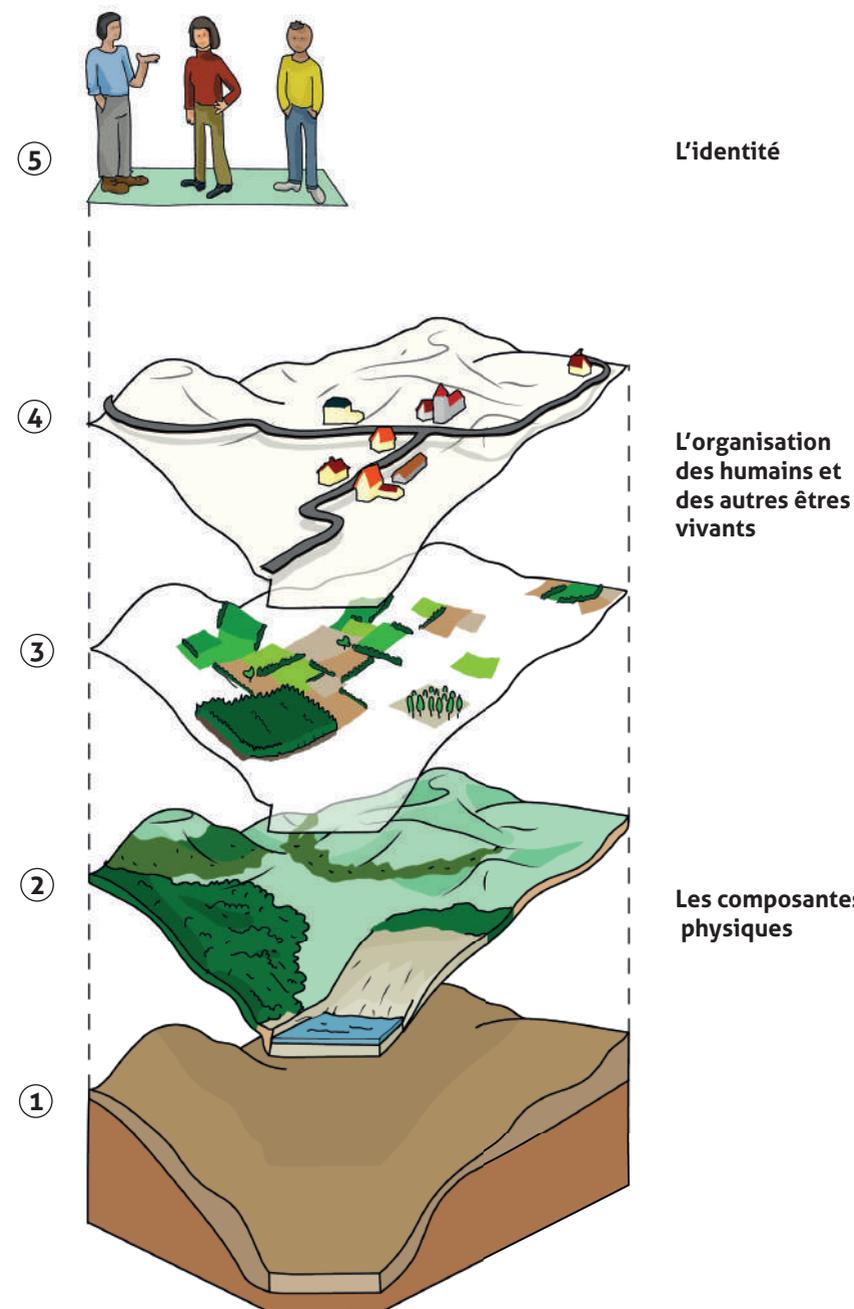
## Et un outil pour parler d'aménagement

Le paysage traduit l'évolution des territoires et l'équilibre de leurs dimensions environnementales, économiques, sociales et culturelles.

Les paysages se transforment tous les jours, par petites touches sous l'action de politiques publiques, de facteurs naturels ou de réalisations individuelles. Ils demeurent cependant un cadre commun, que chacun perçoit à sa façon, mais dont chaque élu, technicien, acteur économique, habitant ou citoyen a partiellement la charge.

Plus qu'un but ultime, regarder et comprendre le paysage est un moyen : de réfléchir aux conséquences de chaque acte d'aménagement mais aussi d'entrer en relation avec des acteurs qui ne partagent pas tous le même vocabulaire.

Travailler à partir du paysage permet de mieux tenir compte du regard de chacun, de préserver les spécificités de chaque espace et de composer avec ce qui existe.



Les composantes du paysage

# Aménager avec le paysage

## Comment prendre en compte le paysage dans les projets d'aménagement ?

Tout projet de transformation de l'espace agit sur le paysage et le territoire. De l'aménagement d'une voie, à celui d'une place, d'un nouveau quartier, d'un parking, voire celui de l'extension d'un hangar agricole ou d'une salle polyvalente, la réussite et la pertinence d'un projet d'aménagement passe inévitablement par de la méthode : **(a)** une bonne connaissance et compréhension du contexte, **(b)** la définition d'enjeux clairs et partagés, **(c)** la formulation d'intentions et d'orientations de projet, **(d)** la formalisation d'un programme partagé, **(e)** la conception et **(f)** la réalisation. Cet exercice permet d'envisager son action non plus comme un acte ponctuel et isolé mais comme participant à la cohérence d'un paysage.

## Réfléchir à toutes les échelles

Considérer le paysage revient systématiquement à avoir une approche à plusieurs échelles. Cela implique deux questionnements :

- Comment le projet dialogue-t-il avec le paysage ?
- Comment le paysage participe-t-il au projet d'aménagement ?

Il est nécessaire alors de déterminer à quelles échelles rayonne le projet et quelles sont ses relations possibles avec les autres échelles. Cela dépend éminemment de la nature de l'opération dont il est question. Un projet agricole soulève des questions à des échelles larges (domaine de l'eau, du sous-sol et du sol), alors qu'un projet d'aménagement de traversée de bourg peut être très circonscrit de par sa situation ou très ouvert selon le site et sa topographie tout en faisant appel à la géologie du territoire quand il s'agit de choisir les matériaux.

## Croiser les thématiques

Les paysages sont composés de plusieurs éléments en interaction plus ou moins forte et qui sont en perpétuel changement : les aspects physiques, l'organisation humaine, les représentations culturelles, l'organisation des autres êtres vivants. Il est utile de les analyser indépendamment à chaque échelle pour ensuite revenir à une compréhension d'ensemble synthétique et contextualisée. Cette prise de recul détermine ce que le projet met en jeu. Certaines thématiques concernent toutes les échelles mais avec des variations : le climat, par exemple, se définit à la fois selon des données régionales ou à l'échelle du microclimat pour le site ou encore à l'échelle du confort pour l'édifice ou l'objet.



- 1 L'objet, le matériau**  
Échelle du corps humain : le matériau, le végétal, le détail d'assemblage, le petit patrimoine.



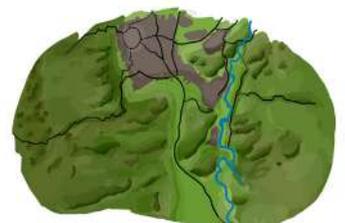
- 2 L'îlot & l'édifice**  
Les formes d'architecture, la qualité spatiale, la relation au bâti, l'espace libre, la relation espace public-privé.



- 3 Le quartier**  
L'unité architecturale, l'évolution historique du quartier, le périmètre de protection, les typologies d'espaces publics (place, rue, ruelle, parvis, placette, couderc, parc, etc).



- 4 Le site**  
Les formes de relief, la géologie, les communautés végétales, la morphologie urbaine, les situations, les qualités et les valeurs paysagères (belvédère, fond de vallon, flanc de colline...), les motifs emblématiques ou grands repères locaux (silhouettes des groupements bâtis, le puy de Dôme, l'Allier, une cathédrale, un château, une chapelle, etc).



- 5 Le territoire, le grand paysage**  
L'unité paysagère, la géographie, la géologie, la géomorphologie, l'aire urbaine, le bassin de vie, les réseaux, les milieux écologiques.

*Exemples de thématiques soulevées par échelle de réflexion*

# Aménager avec le paysage

## Construire un programme d'aménagement

Le programme est le moteur pour engager la transformation de l'espace lorsqu'il y a nécessité de le faire évoluer pour des raisons fonctionnelles et sociales (accessibilité, partage de l'espace), culturelles (mise en valeur, transformation des espaces de vie), économiques (attractivité), environnementales (gestion des ressources, protection des milieux, etc) et sensorielles (diversité des ambiances, valorisation d'une vue, de couleurs, etc). Il se construit avant la phase de conception (bien que celle-ci puisse l'alimenter). Il exprime l'ensemble des attentes d'usages communs, particuliers, publics ou privés. Il est aussi une somme de contraintes d'ordre matériel et réglementaire.

Enfin, il exprime une somme d'intentions à définir préalablement qui participent à de nouvelles représentations communes et individuelles. Ainsi, transformer une route en une rue avec un réseau de placettes et de belvédères, convertir un coteau céréaliier en un système bocager, modifie invariablement notre rapport aux lieux.

## Réunir les bonnes personnes au bon moment

Tout au long d'un projet d'aménagement, de la réflexion préalable à la conception, jusqu'à la réalisation et l'entretien, de nombreux acteurs interviennent avec des rôles différents. Réussir un projet d'aménagement et le mener jusqu'au bout c'est aussi s'entourer, tout au long des études et des travaux, des bonnes personnes au bon moment. Voici quelques acteurs clés (liste non-exhaustive) :

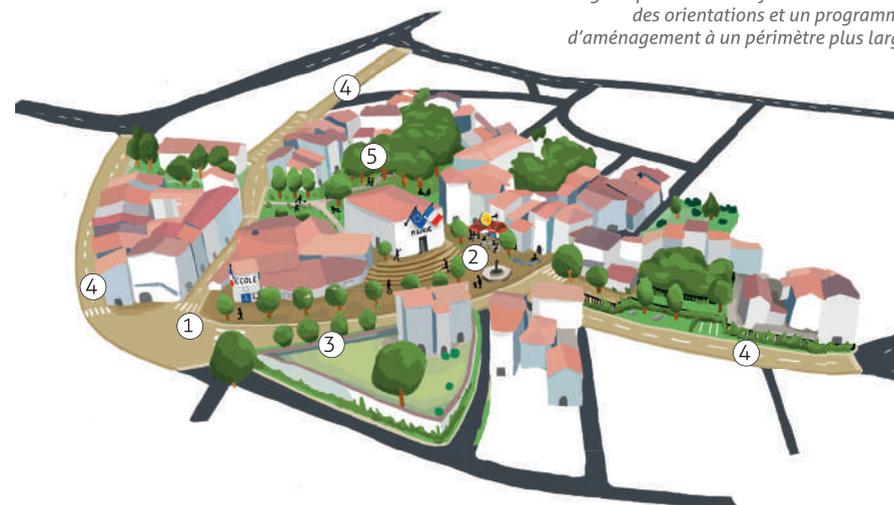
- 1. Les usagers** : participent à l'écriture du programme (habitants, visiteurs, commerçants, etc).
- 2. Les décideurs** (Maîtrise d'ouvrage - MOA) : construisent la commande (les élus, par exemple, assistés par les techniciens des collectivités).
- 3. Les conseillers** : accompagnent la MOA en amont des projets pour les conseiller, les informer, les sensibiliser et les orienter (les PNR, les CAUE, les services de l'État, la DREAL, le Conseil départemental, les EPCI) et les aident à définir le programme d'aménagement.
- 4. Ceux qui entretiennent** (agents des espaces verts, entreprise extérieure, habitants, associations, concessionnaires réseaux, etc) : la gestion détermine l'angle du projet.
- 5. Les concepteurs** (Maître d'oeuvre - MOE) : ceux qui dessinent le projet, souvent composés d'une équipe extérieure de concepteurs (architectes, urbanistes, paysagistes) pour un projet de conception trop complexe pour être réalisé en interne, et parfois des services du département (DRAT, ADIT) ou en interne (service des collectivités).
- 6. Les entreprises** : réalisent le projet dessiné par les concepteurs (MOE).

Nommer les types d'espaces publics concernés par un projet de « traverse »



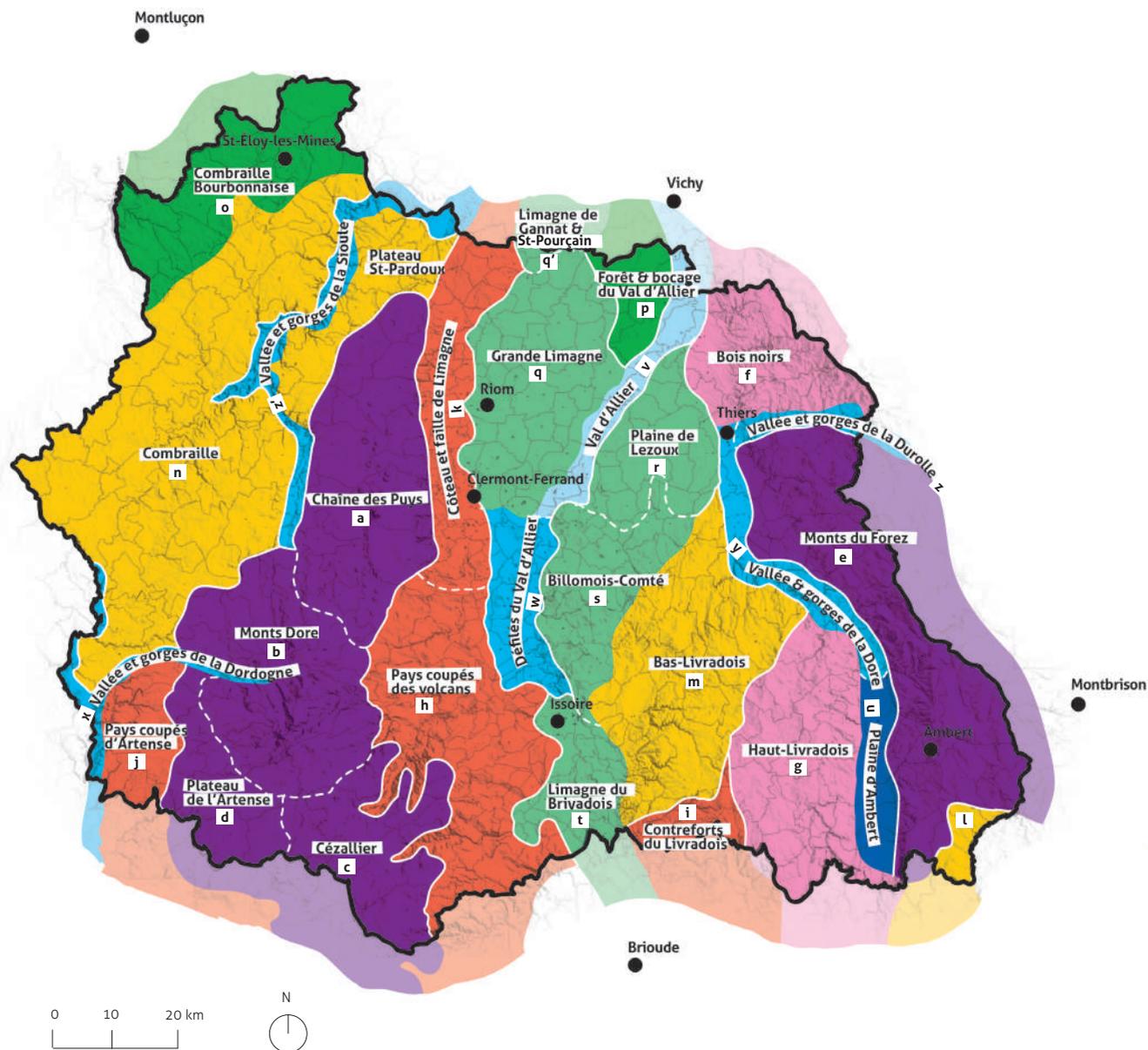
- |                |                           |                 |
|----------------|---------------------------|-----------------|
| 1. La place    | 4. La rue                 | 7. Le carrefour |
| 2. La placette | 5. La voie départementale | 8. Le parvis    |
| 3. La ruelle   | 6. Le boulevard           | 9. Le parc      |

Élargir le périmètre de réflexion et élaborer des orientations et un programme d'aménagement à un périmètre plus large



- |  |   |
|--|---|
| 1. Unifier l'espace en aménageant une place continue   | 3. Aménager un belvédère pour valoriser les vues sur le grand paysage |
| 2. Offrir un parvis à l'école, à la mairie et aux cafés-restaurants, en mettant à distance les voitures et utiliser le relief pour créer des assises | 4. Aménager des continuités piétonnes et sécurisées                   |
|  | 5. Aménager un parc public  |

# Les paysages du Puy-de-Dôme



- 1. Les hautes terres**
  - a. Chaîne des Puy
  - b. Monts Dore
  - c. Cézallier
  - d. Plateau de l'Artense
  - e. Monts du Forez
- 2. Les montagnes boisées**
  - f. Bois noirs
  - g. Haut-Livradois
- 3. Les coteaux et pays coupés**
  - h. Pays coupés des volcans
  - i. Contreforts du Livradois
  - j. Pays coupés d'Artense
  - k. Coteaux de Limagne
- 4. Les campagnes d'altitude**
  - l. Plateau du Forez
  - m. Bas-Livradois
  - n. Combraille
- 5. Le bocage**
  - o. Combraille Bourbonnaise
  - p. Forêt et bocage du Val d'Allier
- 6. Les limagnes**
  - q. Grande Limagne
  - q'. Limagne de Gannat et de St-Pourçain
  - r. Plaine de Lezoux
  - s. Billomois-Comté
  - t. Limagnes du Brivadois
- 7. Les bassins**
  - u. Plaine d'Ambert
- 8. Les vals et grandes rivières de plaine**
  - v. Val d'Allier
- 9. Les vallées, gorges et défilés**
  - w. Défilés du Val d'Allier
  - x. Vallée et gorges de la Dordogne
  - y. Vallée et gorges de la Dore
  - z. Vallée et gorges de la Durolle
  - z'. Vallée et gorges de la Sioule

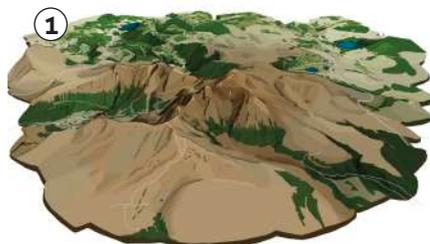
# Les paysages du Puy-de-Dôme

## Neuf familles de paysage

En cohérence avec la carte des paysages d'Auvergne (DREAL, 2009) et de l'atlas des paysages d'Auvergne (DREAL, 2014) ce carnet propose une synthèse et une représentation simplifiée de ces travaux et les ré-interprète à l'échelle du département du Puy-de-Dôme.

Il propose et reprend le même regroupement que le travail de l'atlas : la carte des familles (p.10-12) définit neuf catégories, correspondant aux types de paysages que l'on rencontre en Auvergne et dans le département du Puy-de-Dôme. Cette typologie tient compte de critères morphologiques et écologiques, plutôt qu'une distinction rural/urbain : chaque ville ou agglomération est rattachée à un arrière-plan paysager spécifique.

Les neufs familles composées de plusieurs unités illustrent la grande richesse et la diversité des paysages du département. Elles sont détaillées dans les pages suivantes : grandes caractéristiques, principaux enjeux et dynamiques paysagères à l'œuvre. Elles invitent principalement à porter une attention sur les formes du paysage, leurs richesses, leurs évolutions, leurs fragilités et à jouer avec elles le plus directement possible dans tout projet d'aménagement. Enfin, elles invitent chacun à prendre du recul sur les pratiques d'aménagement et à faire évoluer ses méthodes.



1 Les hautes terres - p.16



2 Les montagnes boisées - p.20



3 Les coteaux et pays coupés - p.24



4 Les campagnes d'altitude - p.28



5 Le bocage - p.32



6 Les limagnes - p.36



7 Les bassins - p.40

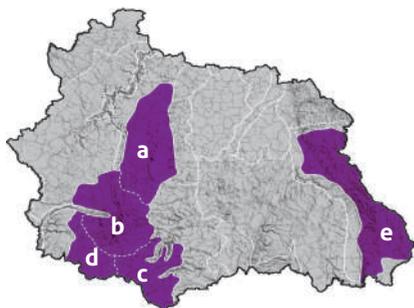


8 Les vals et grandes rivières de plaine - p.44



9 Les vallées, gorges et défilés - p.48

# 1. Les hautes terres



## 1. Unités paysagères

- a. Chaîne des Puys
- b. Monts Dore
- c. Cézallier
- d. Plateau d'Artense
- e. Monts du Forez

## 2. EPCI

- a. Combrailles Sioule et Morge, Riom Limagne et Volcans, Clermont Auvergne Métropole, Mond'Arverne, Dômes Sancy Artense, Massif du Sancy
- b. Dômes Sancy Artense, Massif du Sancy
- c. Massif du Sancy, Agglomération Pays d'Issoire
- d. Dômes Sancy Artense, Massif du Sancy
- e. Ambert Livradois Forez, Thiers Dore et Montagne

## 3. Géologie et sols

Socle cristallin (granite et roches métamorphiques) et sols volcaniques

## 4. Reliefs principaux

- a. +1465 m (*Puy de Dôme*)
- b. +1885 m (*Puy de Sancy*)
- e. +1634 m (*Pierre-sur-Haute*)

## 5. Cours d'eaux principaux

- a. *L'Ambène*
- b. *La Dordogne*
- c. *La Burande*
- e. *La Dore*

## 6. Bourgs principaux

- a. Manzat, Charbonnières-les-Varennes Orcines, St-Genès-Champanelle
- b. Orcival, Le Mont-Dore, Besse-et-Saint-Anastaise
- c. La Godivelle, Anzat-le-Luguet
- d. Tauves, St-Donat
- e. Aubusson-d'Auvergne, Sauvessanges, St-Anthème

## 7. Matériaux traditionnels de construction

Pierre volcanique et granite

## 8. Systèmes agricoles dominants

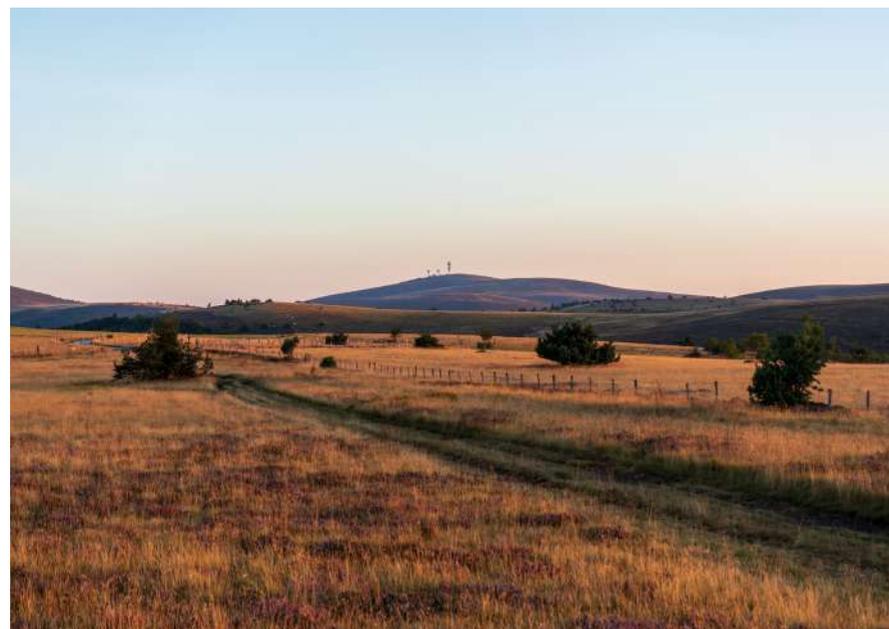
Pastoralisme et forêts de production de résineux

## 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : tourbières boisées, hêtraies-sapinières, hêtraies-sorbaies

Milieux humides : ruisseaux, mares, tourbières, lacs naturels, marais

Milieux ouverts : pelouses et pâturages naturels, prairies



Plateau des Hautes-Chaumes en été (e) - © PNRLF - Jean Rebillard



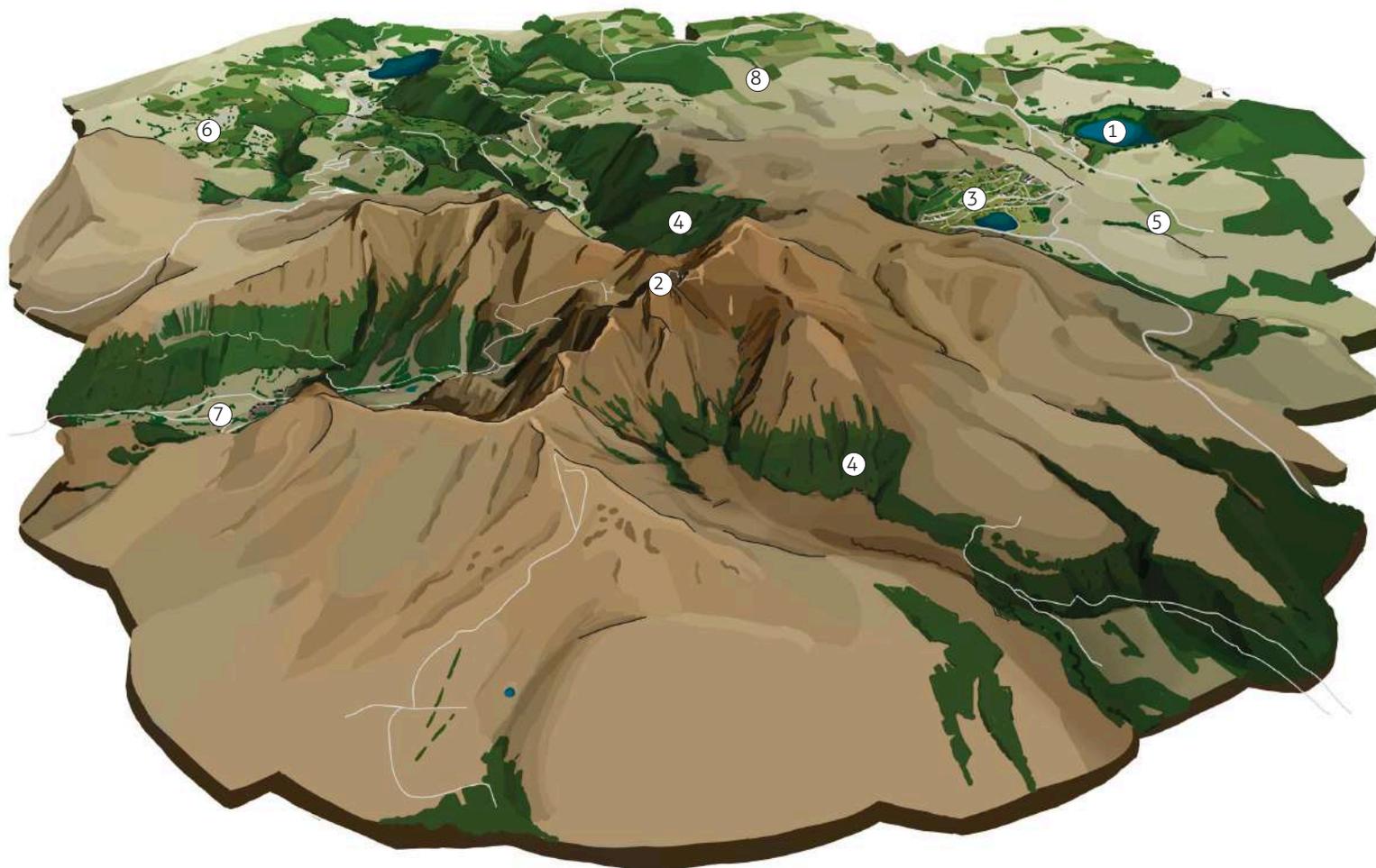
La Chaîne des Puys depuis le sommet du puy de Dôme (a) - © CAUE 63

# 1. Les hautes terres

## L'exemple des Monts Dore

### Caractéristiques et dynamiques paysagères

- Unité très riche et variée en fonction de situations géographiques : fond de vallée (7), coteaux, plateau perché (8), flancs de montagne (2). Ce milieu contraignant a généré des habitats singuliers, permanents et temporaires (burons).
- Ensemble de paysages qui regroupe des espaces qui ont pour la plupart la valeur d'emblèmes pour le département.
- Paysages issus de l'adaptation des pratiques agricoles à des conditions difficiles : pastoralisme et forêts de productions de résineux.
- Ces paysages sont tous régis par des chartes de Parcs naturels régionaux (Parc naturel régional Livradois Forez pour l'unité (e) et Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour les unités (a), (b), (c) et (d)).
- Ils sont l'objet de démarches de protection, valorisation et de labellisation qui contribuent à en élargir la renommée (UNESCO).
- Paysages d'altitude, d'étendue et de formes issues de mouvements géologiques complexes (volcanisme).



### Principaux enjeux paysagers

- Les collectivités doivent souvent résoudre des équations complexes en matière de gestion écologique, touristique ou agricole.

1. Lacs formés par l'activité volcanique
2. Point haut, belvédère, sentiers touristiques, enjeux d'érosion des sols
3. Pression touristique de sports d'hiver profitant des pentes et du climat d'altitude mais qui tendent à se diversifier face au dérèglement climatique

4. Boisements de feuillus et de conifères sur les pentes fortes difficiles à cultiver
5. Prairies d'altitude
6. Paysages de bocage et de petits bois (pastoralisme)
7. Habitat groupé dans les vallées
8. Petits hameaux agricoles dispersés sur les plateaux d'altitude et habitat temporaire (burons)

## 2. Les montagnes boisées



### 1. Unités paysagères

- f. Bois Noirs et montagne Bourbonnaise
- g. Haut Livradois

### 2. EPCI

- f. Thiers Dore et Montagne
- g. Ambert Livradois Forez, Billom Communauté

### 3. Géologie et sols

Socle cristallin (granite et roches métamorphiques)

### 4. Reliefs principaux

- f. +1287 m (*Puy de Montoncel*)
- g. +1122 m (*Bois de Coisse*)

### 5. Cours d'eaux principaux

- f. *La Credogne*
- g. *La Dolore*

### 6. Bourgs principaux

- f. Puy-Guillaume, St-Rémy-sur-Durolle
- g. St-Germain-l'Herm, Le Monestier

### 7. Matériaux traditionnels de construction

Granite et autres pierres locales, terre crue (pisé) et bois

### 8. Systèmes agricoles dominants

Pastoralisme et forêts de production de résineux

### 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : forêts anciennes (hêtraies, sapinières), parfois alignement de frênes, clairières habitées, monts boisés, boisements épars de pins et d'épicéas

Milieux humides : ruisseaux, zones humides forestières ou prairiales

Milieux ouverts : pelouses et pâturage naturels, prairies



Les clairières habitées, depuis les hauteurs de Chabreloche (f) - © CAUE 63



Paysage de résineux et de prairies, commune de Le Monestier (g) - © CAUE 63

## 2. Les montagnes boisées

### L'exemple des Bois Noirs

#### Caractéristiques et dynamiques paysagères

- Ensemble de paysages qui se singularise au premier abord par une couverture boisée continue, par l'emprise de l'activité forestière de résineux sur le milieu. En réalité, ces ensembles paysagers collectionnent une somme de petites variations d'usage des sols (petites clairières habitées, maraîchage, etc).
- Ces régions ne sont cependant pas des déserts forestiers : l'habitat occupe des clairières, en situation de plateau ou de flanc de vallée, et nous renseigne sur une présence humaine ancienne (5).
- Dynamique actuelle de fermeture des paysages par l'exploitation forestière sur les hauteurs et les pentes les plus fortes (1).
- Ces paysages sont régis par des chartes (Parc naturel régional du Livradois-Forez pour les unités (g) et (f)).

#### Principaux enjeux paysagers

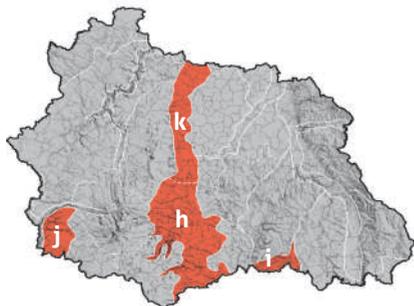
- Enjeux de la préservation et du développement de pratiques agricoles diversifiées en faveur du maintien de paysages ouverts.



1. Culture de résineux sur les pentes fortes et en point haut
2. Coupes « rases » à la parcelle qui constituent un enjeu paysager et environnemental
3. Bourgs en fond de vallée développés plus récemment autour de l'activité industrielle (coutellerie)
4. Extensions pavillonnaires le long des axes routiers

5. Petites clairières sur les pentes douces, présence de formes d'habitat ancien
6. Nombreux hameaux dispersés
7. Petits vallons formés par les cours d'eau et système de stockage de l'eau emblématique de ce paysage (serves)
8. Perte de liens visuels entre les bourgs et villages du fait des plantations de résineux

### 3. Les coteaux et pays coupés



#### 1. Unités paysagères

- h. Pays coupés des Volcans
- i. Les contreforts du Livradois
- j. Pays coupés d'Artense
- k. Coteaux de Limagne

#### 2. EPCI

- h. Mond'Arverne, Agglomération Pays d'Issoire, Massif du Sancy
- i. Agglomération Pays d'Issoire, Ambert Livradois Forez
- j. Dômes Sancy Artense, Massif du Sancy
- k. Combrailles Sioule et Morge, Plaine Limagne, Riom Limagne et Volcans, Clermont Auvergne Métropole, Mond'Arverne

#### 3. Géologie et sols

Socle cristallin (granite et roches métamorphiques) et sols volcaniques

#### 4. Reliefs principaux

- h. +728 m (Plateau de Gergovie), +623 m (Site des Côtes de Clermont)
- k. +1002 m (Puy d'Olloux)

#### 5. Cours d'eaux principaux

- h. La couze Pavin
- k. Le Bédât, le Sardon

#### 6. Bourgs principaux

- h. St-Nectaire, Champeix, St-Floret
- i. Peslières
- j. La Tour-d'Auvergne
- k. St-Agoulin, Mozac, Clermont-Ferrand, Romagnat

#### 7. Matériaux traditionnels de construction

Granite et pierre volcanique

#### 8. Systèmes agricoles dominants

Prairies et cultures de céréales

#### 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : forêts mixtes de feuillus et de résineux, les vallées sont mises en scène par des versants boisés où de nombreux escarpements rocheux émergent de façon spectaculaire

Milieux humides : vallées et gorges avec rivières et leur ripisylve, présence de zones humides forestières occupant les parties hautes de ces ensembles paysagers

Milieux ouverts : mosaïque agricole, structure dominante occupant les plateaux, composée de prairies ourlées de haies bocagères, présence de pelouses sèches sur les rebords



La vallée de Rentière depuis le plateau habité (h) - © CAUE 63



Plateau cultivé et pâturé sur les hauteurs de la vallée de la Dordogne (j) - © CAUE 63

# 3. Les coteaux et pays coupés

L'exemple des pays coupés des Volcans

## Caractéristiques et dynamiques paysagères

- L'expression de « pays coupés » est employée pour désigner un système de plateaux nettement entaillés par des vallées profondes, laissant en suspens autant de petits pays, d'espaces d'accès difficiles, de « petits bouts du monde ».
- Souvent habités, en situation de crête ou de rebord, ces replats sont cultivés (5), à l'inverse des pentes qui sont désormais le plus souvent boisées et désertées par les habitants (2) ou en voie de l'être (même si, autrefois, la vigne, les vergers ou les pâturages pouvaient y tenir une place importante).
- Les crêtes et les vallées profondes (1) constituent visuellement un seul et même ensemble de paysages, elles sont liées en un même système.
- Dans cet ensemble de paysages, la pente est la problématique majeure pour toute activité humaine, toute implantation.

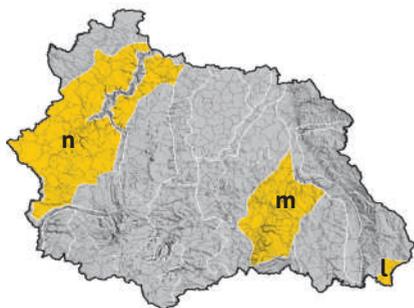


## Principaux enjeux paysagers

- Chaque intervention d'aménagement prend donc souvent, dans ces secteurs, une visibilité extrême.

1. Vallées profondes peu habitées
2. Les pentes fortes boisées (boisements de feuillus spontanés) ont parfois remplacé des cultures en terrasses de vignes
3. Grands plateaux dominés par de vastes étendues de prairies d'élevage
4. Demeure sur ces plateaux une structure bocagère
5. Cultures de céréales
6. Villages perchés en hauteur sur les plateaux avec des vues lointaines sur le paysage
7. Corps de fermes isolés

## 4. Les campagnes d'altitude



### 1. Unités paysagères

- l.** Monts du Forez
- m.** Bas-Livradois
- n.** Combrailles

### 2. EPCI

- l.** Ambert Livradois Forez, Thiers Dore et Montagne
- m.** Billom Communauté, Mond'Arverne, Agglomération Pays d'Issoire, Ambert Livradois Forez
- n.** Pays de St-Éloy, Chavanon Combrailles et Volcans, Dômes Sancy Artense

### 3. Géologie et sols

Socle cristallin (granite et roches métamorphiques)

### 4. Reliefs principaux

- l.** +1634 m (*Pierre-sur-Haute*)
- m.** +857 m (*Puy de la Rodde*)
- n.** +846 m (*Puy St-Gulmier*)

### 5. Cours d'eaux principaux

- l.** *L'Ance*
- m.** *Le Miodet*
- n.** *Le Sioulet, la Ramade*

### 6. Bourgs principaux

- l.** Aubusson d'Auvergne, St-Anthème, Sauvessanges
- m.** St-Dier-d'Auvergne, Cunlhat, Usson, La Chapelle-sur-Usson
- n.** Pontaumur, Giat, Messaix, St-Gervais d'Auvergne

### 7. Matériaux traditionnels de construction

Granite et terre crue (pisé)

### 8. Systèmes agricoles dominants

Polyculture de moyenne montagne

### 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : forêts anciennes (hêtraies, sapinières), parfois alignement de frênes, clairières habitées, monts boisés, boisements épars de pins et d'épicéas

Milieux humides : ruisseaux, zones humides forestières ou prairiales

Milieux ouverts : pelouses et pâturage naturels, prairies



Vallée de la *Sioule* et paysage de bocage depuis la butte de St-Pierre-le-Chastel (**n**) - © CAUE 63



Commune de Saint-Jean-des-Ollières depuis le *pic de la Garde* (**m**) - © CAUE 63

## 4. Les campagnes d'altitude

### L'exemple du Bas-Livradois

#### Caractéristiques et dynamiques paysagères

- Ces régions de plateaux d'altitude comprises entre 500 et 1 000 mètres sont avant tout des territoires liés à l'élevage.
- Leurs parties sommitales sont souvent boisées.
- Leurs qualités se révèlent souvent à l'échelle des structures paysagères plus fines, s'accordant à la découpe du relief.
- Celui-ci est majoritairement constitué par des pénéplaines (plateaux érodés et creusés de vallées en V) ou par le vallonnement doux des sols granitiques.
- Le terme de « campagne d'altitude » exprime le fait que ces ensembles de paysages se définissent durablement par les modes d'occupation des terres et par les pratiques agricoles de la moyenne montagne.



#### Principaux enjeux paysagers

- Enjeu du maintien de paysages ouverts et entretenus par des pratiques agricoles de polyculture associées à de l'élevage.

1. Fond de vallée, départ des sources, caractérisé par une fermeture progressive du paysage (abandon des prairies humides et apparition de boisements de feuillus spontanés)
2. Cultures de résineux sur les pentes
3. Polyculture : alternance de prairies, de céréales, de petits boisements, de cultures maraîchères et de vergers

4. Nombreux hameaux et corps de fermes isolés
5. Villages souvent situés en point haut
6. Alignements d'arbres le long des voies
7. Haies bocagères
8. Arbres isolés

# 5. Le bocage



## 1. Unités paysagères

- o. Combraille Bourbonnaise
- p. Forêt et bocage du val d'Allier

## 2. EPCI

- o. Pays de St-Éloy
- p. Plaine Limagne

## 3. Géologie et sols

- o. Socle cristallin (granite et roches métamorphiques)
- p. Terrains sédimentaires (sables, argiles, grès, calcaires, marnes)

## 4. Reliefs principaux

- o. +743 m (*forêt domaniale du Quartier*)
- p. +408 m (Randan)

## 5. Cours d'eaux principaux

- o. *La Bouble*
- p. *Le Lausson, le bois Gros, le Buron* (affluents de l'Allier)

## 6. Bourgs principaux

- o. Pionsat, St-Éloy-les-Mines
- p. St-Sylvestre-Pragoulin, Randan, St-Denis-Combarnazat

## 7. Matériaux traditionnels de construction

- o. Granite
- p. Calcaire, grès, galets, terre crue (pisé)

## 8. Systèmes agricoles dominants

Élevage et polyculture

## 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : massifs forestiers coiffant les points hauts, forêts mixtes de feuillus et de résineux

Milieux humides : ruisseaux

Milieux ouverts : mosaïque agricole composée de prairies ourlées de haies bocagères (haies basses et arbres de haut-jet)



L'entrée de bourg de Servant dans la Combraille bourbonnaise (o) - © CAUE 63



Arbres trognes dans une prairie pâturée dans la Combraille bourbonnaise (o) - © CAUE 63

# 5. Le bocage

## L'exemple de la Combraille Bourbonnaise

### Caractéristiques et dynamiques paysagères

- Le paysage de bocage est caractérisé par un réseau de haies enserrant les parcelles et se répartit principalement au nord et nord-ouest du département dans les Combrailles et dans le val d'Allier.
- Cette structure paysagère semble claire, sa répétition engendre localement de grands panoramas homogènes.
- Toutefois, des différences dans ces paysages s'opèrent secteur par secteur, en fonction de la densité des haies, des modes d'entretien pratiqués, des pratiques agricoles et forestières.
- Les paysages du bocage sont intimement liés à l'évolution des pratiques, des modes de production, des mentalités et des usages que les hommes adoptent face à l'arbre et au bétail.
- Aussi, plusieurs futaies domaniales renferment une diversité paysagère, ethnologique et écologique à reconnaître et à protéger.



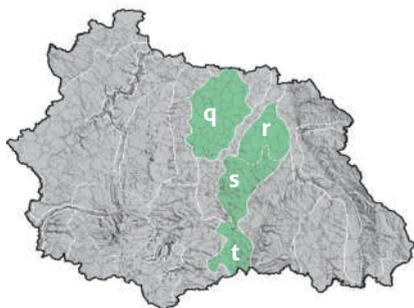
### Principaux enjeux paysagers

- Enjeu du maintien du patrimoine des haies.

1. Forêt domaniale, culture de feuillus
2. Fermes et hameaux dispersés
3. Petits bois
4. Cultures de céréales
5. Prairies pâturées

6. Fond de vallon humide
7. Mares
8. Arbres isolés
9. Réseau de haies bocagères à préserver

# 6. Les Limagnes



## 1. Unités paysagères

- q. Grande Limagne
- r. Plaine de Lezoux
- s. Billomois-Comté
- t. Limagnes du Brivadois

## 2. EPCI

- q. Plaine Limagne, Riom Limagne Volcans, Clermont Auvergne Métropole
- r. Entre Dore et Allier
- s. Billom Communauté, Mond'Arverne, Agglomération Pays d'Issoire
- t. Agglomération Pays d'Issoire

## 3. Géologie et sols

Socle sédimentaire (sables, argiles, grès, calcaires, marnes)

## 4. Reliefs principaux

- q. +450 m (*Butte de Montpensier*)
- r. +463 m (*Puy de Courcourt*)
- s. +563 m (*Le Gros Turluron*), +806 m (*Puy de St-Hippolyte*)
- t. +574 m (*Butte de Nonette*)

## 5. Cours d'eaux principaux

- q. *L'Ambène, le Bédât, l'Artière, la Morge*
- r. *La Dore, le Jauron, le Litroux*

- s. *Le Crinzoux, l'Angaud, le Ranquet*
- t. *L'Allier, la couze d'Ardes*

## 6. Bourgs principaux

- q. Effiat, Aubiat, Riom, Chappes, Pont du-Château
- r. Crevant-Laveine, Lezoux, Bort-l'Étang
- s. Billom, St-Julien-de-Coppel
- t. Issoire, Brassac-les-Mines

## 7. Matériaux traditionnels de construction

Pierres volcaniques, galets, terre crue (pisé), grès, calcaires

## 8. Systèmes agricoles dominants

Mono-culture céréalière

## 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : buttes, puys ou turlurons volcaniques aux versants boisés ou embroussaillés, l'arbre isolé (noyer) en alignement, en haie ou en bosquet fait figure de repère

Milieux humides : méandres, bras-morts, forêt alluviale

Milieux ouverts : plaines agricoles aux grandes parcelles et dont le drainage des terres cultivées contribue à l'assèchement des milieux



Les volcans des *Turlurons* dans les Limagnes billomoises en automne (s) - © CAUE 63



Paysage de grandes cultures de betteraves à Chappes (q) - © CAUE 63

# 6. Les Limagnes

## L'exemple de la Grande Limagne

### Caractéristiques et dynamiques paysagères

- Les Limagnes d'Auvergne sont d'anciens fossés d'effondrement que le travail des eaux a successivement comblés puis dégagés. Elles constituent historiquement des terres fertiles.
- Elles entretiennent une relation forte aux paysages de la Chaîne des Puys et du massif du Livradois.
- Elles constituent des paysages à valoriser : l'opulence a donné forme à l'organisation compacte des bourgs et à un petit patrimoine architectural, ou encore aux grands domaines agricoles et leurs architectures ostentatoires.
- L'organisation de ces paysages de grandes cultures a été bouleversée ces six dernières décennies du fait du remembrement parcellaire : ça et là perdurent d'anciens vergers, des haies, des arbres isolés et tout un vocabulaire lié à un ancien modèle agricole autrefois en lien étroit avec son environnement.



### Principaux enjeux paysagers

- Les dynamiques périurbaines se confrontent aux grandes cultures en suivant les principaux tracés routiers et l'urbanisation investit massivement ces plaines nourricières en même temps que se distend le lien de la proximité alimentaire.
- La préservation voire le renforcement de la trame verte et bleue : restauration de la présence de l'eau et amélioration de sa lisibilité.

1. Grandes cultures céréalières aux parcelles immenses suite au remembrement agricole
2. Les rares masses boisées annoncent un cours d'eau (affluent de l'*Allier*)
3. La présence de grandes voies de déplacement accentue le processus de consommation du foncier agricole au profit de l'habitat individuel récent ou commercial

4. Bourgs anciens denses, morphologie typique des forts villageois
5. Habitat récent, type lotissement
6. Faille de Limagne, l'escarpement annonce le début de la Chaîne des Puys
7. Émergence d'arbres isolés, d'alignements d'arbres et de résidus de haies bocagères
8. Ces paysages sont relevés ponctuellement de touches italianisantes (silhouettes de cyprès par exemple) et qui cotoient les grands aplats céréalières

# 7. Les bassins



## 1. Unités paysagères

u. Plaine d'Ambermont

## 2. EPCI

u. Ambermont Livradois Forez

## 3. Géologie et sols

Terrains sédimentaires (sables, argiles, grès, calcaire, marnes)

## 4. Reliefs principaux

u. +555 m (*Bois d'Ourlieux*)

## 5. Cours d'eaux principaux

u. *La Dore*

## 6. Bourgs principaux

u. Arlanc, Ambermont, La Forie, Beurières, Dore-L'Église

## 7. Matériaux traditionnels de construction

Terre crue (pisé)

## 8. Systèmes agricoles dominants

Polyculture et élevage

## 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : des haies, des alignements de grands feuillus et de petits bois maillent les bassins

Milieux humides : zones humides de prairies et de pâturages ponctuées d'arbres isolés, de méandres et de bras morts

Milieux ouverts : paysages aux aspects bocagers et aux vestiges de forêts alluviales qui dissimulent le lits des rivières



Bassin d'effondrement de la *Dore*, depuis la commune de La Forie (u) - © CAUE 63



Le vieux bourg d'Arlanc en situation de terrasse sur la *Dolore* (u) - © CAUE 63

# 7. Les bassins

## L'exemple de la plaine d'Ambert

### Caractéristiques et dynamiques paysagères

- Le bassin est une particularité géomorphologique qu'on définit comme un fossé d'effondrement géologique sur lequel des épisodes de comblement ont donné des formes singulières et ont constitué des abris pour les foyers d'installation humaine.
- La plaine d'Ambert (ou plaine du Livradois) où coule sinueusement la *Dore* (4) est encadrée de deux massifs : le Livradois (à l'ouest) et le Forez (à l'est). Elle s'ouvre d'Ambert à Arlanc et elle est recouverte de dépôts sédimentaires, dont le sable et les graviers qui ont été, durant une longue période, les matériaux locaux privilégiés pour la construction (exemple du pisé).
- La plaine est un paysage de lignes où se cotoient de manière parallèle des pratiques de déplacement (D906, voie ferrée). Les villages s'égrainent le long de la route et au pied des contreforts des deux massifs (1 et 2).
- La plaine a une dimension modeste face à des ensembles de paysages plus conséquents. C'est la force du contraste qui fait exister ce petit ensemble à l'échelle du découpage départemental.



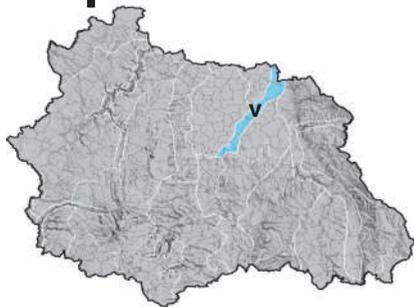
### Principaux enjeux paysagers

- Préservation de ses paysages variés et dont le bocage, l'architecture vernaculaire en pisé ainsi que la proximité entre le bâti et les ruisseaux sont à valoriser.

1. Les bourgs sont situés dans la plaine et se sont étendus le long de la voie ferrée et plus récemment le long de la D906
2. Villages en pied des contreforts et le long des affluents de la *Dore*
3. Hameaux et clairières sur les hauteurs
4. La *Dore* et ses terrasses inondables

5. Développement récent des cultures de résineux dans les terrains en pentes et sur les hauteurs
6. Paysage de polyculture dans la plaine (prairies d'élevage, petits boisements, vergers, céréales)
7. Anciennes gravières le long de la *Dore* (enjeux naturalistes et de loisirs)

## 8. Les vals et grandes rivières de plaine



### 1. Unités paysagères

v. Val d'Allier

### 2. EPCI

v. Plaine Limagne, Riom Limagne et Volcans, Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole

### 3. Géologie et sols

Terrains sédimentaires (sables, argiles, grès, calcaire)

### 4. Reliefs principaux

v. +305 m (*Bois Laurent*)

### 5. Cours d'eaux principaux

v. L'Allier

### 6. Bourgs principaux

v. Maringues, Puy-Guillaume, Limons, Joze, Pont-du-Château

### 7. Matériaux traditionnels de construction

Galets, terre crue (pisé)

### 8. Systèmes agricoles dominants

Polyculture, élevage et grandes cultures de céréales

### 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : forêts alluviales

Milieux humides : très ramifié, le réseau hydrologique s'articule telle une charpente autour du cours d'eau de l'Allier et de ses méandres accompagnés de bras-morts

Milieux ouverts : pelouses et pâturages naturels et surfaces essentiellement agricoles



L'Allier et son lit majeur (v) - © Alexandre Andrieu



Belvédère sur le val d'Allier depuis le bourg de Crevant-Laveine (v) - © CAUE 63

# 8. Les vals et grandes rivières de plaine

L'exemple du val d'Allier

## Caractéristiques et dynamiques paysagères

- Au débouché des massifs, les rivières passent du statut de ravin au statut de val en dessinant des paysages de plaine plus amples.
- Le cours de l'*Allier* a dessiné un paysage encore mouvant, soumis à la divagation de la rivière et à l'aléa des crues, dont les parcelles rurales conservent souvent la trace.
- Parfois des structures « plus rigides » peuvent aussi faire écho à ces cours capricieux : anciens tracés de routes royales, alignements d'arbres et canaux d'irrigation (6).
- Les terrasses alluviales constituent des marques plus fines qui perpétuent le souvenir du passage à l'eau. Leurs talus dessinent les différents étages de la plaine.
- La plaine constitue un espace facile à cultiver et à aménager (3).

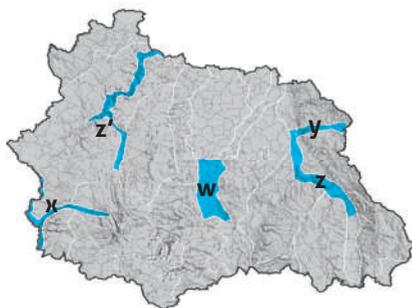


## Principaux enjeux paysagers

- La prise en compte attentive de ces paysages fragiles peut être le support au développement de projets mieux articulés au système hydrographique.

1. Les bourgs et constructions isolées sont situés à l'origine en point haut sur les roches dures (type calcaire, grès) et à l'abri de la zone d'expansion des crues de l'*Allier*
2. L'*Allier*, la ripisylve et ses prairies humides installées sur la première terrasse
3. Cultures de céréales sur la deuxième terrasse qui remplacent progressivement les petites cultures vivrières
4. Affluent de l'*Allier* bien lisible dans le paysage par ses masses boisées
5. Quelques vestiges de structures bocagères situés sur les hauteurs
6. Canalisation d'un affluent de l'*Allier*
7. Anciennes gravières

# 9. Les vallées, gorges et défilés



## 1. Unités paysagères

- w. Défilés du val d'Allier
- x. Vallée et gorges de la Dordogne
- y. Vallée et gorges de la Durole
- z. Vallée et gorges de la Dore
- z'. Vallée et gorges de la Sioule

## 2. EPCI

- w. Mond'Arverne, Pays d'Issoire, Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole
- x. Chavanon Combrailles Volcans, Dômes Sancy Artense
- y. Thiers Dore et Montagne
- z. Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez
- z'. Pays de St-Eloy, Combrailles Sioule et Morge, Chavanon Combrailles Volcans, Dômes Sancy Artense

## 3. Géologie et sols

Socle cristallin (granite et roches métamorphiques) et volcanique

## 4. Reliefs principaux

- w. +686 m (*La Motte de Buron*), +543 m (*Puy de Bane*), +621 m (*Puy de Corent*)
- x. +837 m (*Pont de Sauves*)
- y. +1023 m (*Rocher du Coq*)

- z. +500 m (*Croix de Laute*)
- z'. +747 m (*Rey de St-Pierre-le-Chastel*) +477 m (*Château Rocher*)

## 5. Cours d'eaux principaux

- w. L'Allier x. La Dordogne y. La Durole
- z. La Dore z'. La Sioule

## 6. Bourgs principaux

- w. Cournon d'Auvergne, Veyre-Monton, Coudes, La Sauvetat
- x. St-Sauves-d'Auvergne, Singles
- y. Thiers, La Monnerie-le-Montel, Chabreloche
- z. Courpière, Olliegues
- z'. Pontgibaud, Les Ancizes-Comps, St-Pierre-le-Chastel

## 7. Matériaux traditionnels de construction

Pierre volcanique et granite

## 8. Systèmes agricoles dominants

Boisements spontanés, forêts de production

## 9. Milieux écologiques

Milieux forestiers : accompagnées par leur ripisylve, les vallées et les gorges sont souvent marquées par des versants boisés et des escarpements  
Milieux humides : ruisseaux, rivières  
Milieux ouverts : anciennes terrasses de prairies et de jardins accrochés intelligemment aux versants abrupts



Le viaduc des Fades aux Ancizes, vallée et gorges de la Sioule (z') - © CAUE 63



Le Creux de l'Enfer à Thiers, vallée et gorges de la Durole (y) - © CAUE 63

# 9. Les vallées, gorges et défilés

L'exemple de la vallée et gorges de la Sioule

## Caractéristiques et dynamiques paysagères

- Distinction marquée entre les plateaux habités et cultivés (1) et les vallées profondes plus « sauvages » et moins accessibles (7).
- Les vallées, gorges, défilés marquent une rupture nette et profonde dans le continuum des plateaux et des monts. Ils constituent aussi un obstacle à franchir au prix de nombreux lacets ou de viaducs (exemple du *viaduc des Fades*, (6)).
- L'époque médiévale a laissé, en de nombreux endroits, des éléments architecturaux conjugués aux singularités du relief (exemple du château *Rocher*). Le souci du pittoresque en a fait des tableaux appréciés ; la politique des sites les a identifiés et a tenté d'en protéger les principales qualités visuelles.
- Le XX<sup>e</sup> siècle a équipé certaines de ces vallées de viaducs et de barrages (4 et 6).



## Principaux enjeux paysagers

- Aujourd'hui, des préoccupations écologiques et touristiques font de ces vallées des espaces à enjeux : remontée de saumons, gestion de landes, maintien de forêts de versants, visibilité et accès aux vallées et à l'eau.

1. Plateaux habités et cultivés
2. Villages et hameaux agricoles
3. Paysage de bocage (prairies d'élevage et petites cultures de céréales)
4. Barrage (ouvrage hydroélectrique)

5. Pentes boisées inhabitées, anciennes terrasses agricoles
6. Viaduc
7. Vallées secondaires

### Publié sous la direction de

Dominique Désirée & Lionel Favier, codirection du CAUE 63

### Conception et réalisation

CAUE 63 (coordination : Clémentine Lescanne, paysagiste conseillère)

### Financier

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

### Illustrations

niune nideux

### Partenaires associés

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne Rhône-Alpes (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA)

Parc naturel régional du Livradois-Forez (PNRLF)

### Impression

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

### Sources

*Atlas des paysages d'Auvergne*, collectif du Chomet, DREAL AUVERGNE, 2014

*Carte des paysages d'Auvergne*, Freydet, DREAL AUVERGNE, 2009

*Atlas de la Flore d'Auvergne*, Antonetti, Brugel, Kessler, Barbe, Tort, CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL, 2006

*Schéma paysager du Livradois-Forez*, Miramand, Bienvenu, Misse, PNRLF, 2008

*Schéma paysager du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne*, Chazelle, PNRVA, 2011

### Date de parution

Juin 2023

### N° ISBN

979-10-90834-26-2

